



Association des Pontés, Porteurs de Valves  
et Opérés du Cœur de la CREUSE  
Siège social : Mairie 23130 SAINT-DIZIER LA TOUR  
Adresse envoi courrier : Monsieur Éric SKRABAN  
Président de l'APVOC 23 Étang des Moines  
23130 ISSOUDUN-LETRIEUX  
Contact : [apvoc23@live.fr](mailto:apvoc23@live.fr)  
Site internet : [www.apvoc23.org](http://www.apvoc23.org)  
Tél : 0641465581

Courcelles, le samedi 19 novembre 2016.

Chères adhérentes,  
Chers adhérents,  
Mesdames, Messieurs,

Nous voici une nouvelle fois réunis autour d'une bonne table et je vous remercie d'avoir répondu « OUI » à cette nouvelle organisation.

Voilà maintenant 2 ans 1/2 que je suis votre Président et vous connaissez tous l'action que l'APVOC 23 mène en ce qui concerne le financement de défibrillateurs cardiaques. J'ai le plaisir et même la très grande fierté de vous annoncer qu'il y a 15 jours, j'ai remis le 9<sup>e</sup> à la Mairie d'AJAIN. J'étais accompagné de quelques membres de mon Conseil d'Administration qui me suit depuis le début et que je ne cesserais de remercier de le faire.

Vous êtes adhérents à l'APVOC 23 et à ce titre il me semble normal de vous associer à la très belle réussite de notre action.

J'envisage de pouvoir financer un 10<sup>e</sup> appareil avant la fin de l'année en partenariat avec la caisse locale du Crédit Agricole de Chénérailles. Celui-ci serait remis à 2 associations : la première étant le Club Athlétique Peyratois, représentée par son Président Monsieur Philippe PUYBOUBE, la deuxième étant l'association Marie Chaux les Cœurs, représentée par son Président Monsieur Valéry MARTIN. Monsieur PUYBOUBE en aurait la jouissance du 1<sup>er</sup> octobre au 30 mai de chaque année, notamment pour l'avoir à disposition lors du déplacement de ses équipes de football. Monsieur MARTIN en aurait la jouissance du

1<sup>er</sup> juin au 30 septembre de chaque année pour l'avoir à disposition sur le site de l'Étang de Chaux, site qui a en charge l'organisation de diverses animations drainant un nombreux public durant cette période. Cette dotation partagée nous a parue, à Monsieur Claude AULONG, Président de la caisse locale du Crédit Agricole de Chénérailles et à moi même, la plus adaptée afin que ce défibrillateur cardiaque soit disponible le plus possible sur une des communes du ressort de la caisse locale précitée, condition sine qua non pour que l'APVOC 23 puisse bénéficier de la subvention.

Pour finaliser cet achat, il me faut encore un petit peu d'argent afin de ne pas « couler » les comptes de votre association. C'est pourquoi cette année, j'ai décidé de faire des calendriers et de les proposer à la vente au prix de 8 euros. Tous les bénéfices, inutile de vous le dire, serviront à finir de financer ce 10<sup>e</sup> appareil et pourquoi pas à commencer de financer le 11<sup>e</sup>.

Corentin passera parmi vous tout à l'heure pour vous proposer ce calendrier. Ne vous sentez surtout pas obliger de le lui acheter, il n'y aura aucun souci de mon côté si vous n'en voulez pas. Néanmoins, je vous demande de lui réserver un accueil des plus chaleureux, d'autant plus qu'il y a 10 ans et un jour il venait au monde avec tous les inconvénients que vous savez.

Nous sommes allés le 15 novembre 2016 à sa visite annuelle de contrôle et tout va bien.

Parallèlement à cette action de financement de défibrillateurs cardiaques, je continuerais en 2017 à maintenir les liens entre vous en organisant la traditionnelle galette des rois, quelques repas et en principe une sortie, peut-être au Marais Poitevin, sauf si vous décidiez à la prochaine assemblée générale de ne pas me reconduire à la Présidence de l'APVOC 23.

Et comme je sais que vous aimez aussi les cadeaux, nous vous offrirons à la galette des rois le nouvel objet créé à l'effigie de votre association.

Je vous souhaite un bon appétit.

Éric SKRABAN,  
Président de l'APVOC 23